

Il n'y a rien qui décourage l'espérance de nouveaux bienfaits par d'autres biens appartenans à sa Majesté dans la Province.—Il y a des terres incultes dans différens endroits et à la proximité des anciens établissemens, qui pourroient bientôt être concédées pour fournir un revenu qui augmenteroit avec le País et seroit suffisant pour l'instruction dans ses progrès à cette perfection désirée, pour laquelle le bon Evêque prie; et dans cela tout ami de l'humanité doit s'unir à lui:

Il arrive à confier aux individus, qu'une crainte d'une dépravation des fonds, décourage les dons. Le contraire est la conséquence naturelle, de verser les donations dans les corps d'une existence perpétuelle, avec une forme juste, pour une noble fin et sous l'œil du Gouvernement.

La Corporation une fois instituée, peut hardiment se mettre au pied du Trône et demander un Brevet pour une collection nationale; en faisant abstraction à l'encouragement de la part des Corps publics, il y a des exemples de la richesse privée en plusieurs endroits, avec une générosité égale à cette opulence, veillant sur les occasions, pour la dévouer à des entreprises tendantes à élever l'honneur de la nation, l'intérêt de l'érudition et le bonheur du Genre Humain.

Les bâtimens spacieux des Jésuites, comme l'a observé l'Evêque, fournit d'amples appartemens pour une vie Collégiale.

Les particuliers Souscripteurs de Québec, qui ont déjà à gros frais fait une ample collection de livres bien choisis, verront sans doute qu'il consistera, avec leur primitive intention, de les mettre dans la Bibliothèque du Collège pour l'usage public.

Les pensions étrangères et l'argent provenant de leur éducation serviront à soutenir le Collège.—S'il est en réputation, l'on peut s'attendre à voir des étudians venir de toutes les Provinces sous le Gouverneur-général qui fait sa résidence dans celle-ci, et l'avantage d'acquérir une des plus universelles langues de l'Europe, peut-être un motif même dans les païs éloignés, pour
prendre